

Le Maire

Mérignac, le 25 mars 2020

Chères Mérignacaises, chers Mérignacais,

Voilà maintenant une semaine que le président de la République a annoncé des mesures exceptionnelles pour lutter contre la propagation du coronavirus. Après la fermeture des écoles et l'interdiction des rassemblements, le gouvernement a décrété l'État d'urgence sanitaire.

Depuis, nous vivons tous une période inédite de confinement, difficile mais nécessaire si nous voulons endiguer cette épidémie qui sème la mort.

Depuis le début de cette crise, les **mairies sont en première ligne pour assurer à tous les habitants, et surtout aux plus fragiles d'entre nous, la continuité des services publics essentiels à notre quotidien.**

Les équipes de la Ville de Mérignac ont renforcé le service de port de repas à domicile pour nos anciens, accueillent les enfants des personnels de santé dans les crèches et les écoles, maintiennent un service d'accueil pour les urgences ou l'état civil, se préoccupent des Sans domicile fixe, assurent leurs missions de tranquillité publique et veillent au respect des mesures sanitaires. Je rends de nouveau hommage à **nos agents** qui font honneur au service public.

La ville a mis en place un groupe **Facebook Entraide Mérignac Coronavirus** (lien url). vous permettant d'échanger entre vous et de disposer d'information.

Une plateforme téléphonique permet également de suivre la situation de nos aînés. Si vous êtes âgé ou isolé, si vous connaissez une personne âgée isolée qui a besoin d'aide, faites la connaître en appelant au 05 56 55 66 00.

Dans leur grande majorité, les Mérignacais respectent les consignes de sécurité sanitaire. Je vous remercie pour votre civisme et votre sens des responsabilités en cette période si particulière. **Malheureusement, de trop nombreuses personnes n'ont pas encore pris la mesure des consignes de sécurité sanitaire et des risques vitaux qu'elles encourent et qu'elles font encourir aux autres.**

Je vous le redis avec bienveillance et fermeté : restez chez vous. Ne multipliez pas les motifs de sortie, faites vos courses à proximité de votre domicile et n'y allez pas en famille. Continuez à faire de l'exercice, seul, une fois par jour, pas plus d'une heure et à moins d'un kilomètre de votre domicile.

Ne vous regroupez pas dans nos espaces boisés ou dans les espaces verts de la Ville. Ne prenez pas votre voiture pour y conduire votre animal de compagnie, promenez-le dans votre quartier. N'allez chez le médecin que sur rendez-vous ou en cas d'urgence.

Lundi soir, le Premier ministre a annoncé un décret pour durcir les sanctions à l'égard de ceux qui ne respectent pas ces règles : 135€ d'amende et jusqu'à 1500€ en cas de récidive.

Désormais, la police municipale est habilitée à verbaliser les contrevenants. Je demande à nos policiers municipaux de commencer par de la pédagogie, mais aussi de verbaliser avec fermeté chaque fois que nécessaire.

En ce qui concerne les marchés, En ce qui concerne les marchés, le gouvernement a finalement décidé de les interdire. Une dérogation peut toutefois être accordée par le Préfet s'il n'y a pas d'autres solutions d'approvisionnement. En l'état, **nos trois marchés doivent fermer.**

Toutefois, je lance une consultation auprès de nos commerçants pour organiser des solutions qui leur permettront de vous proposer leurs produits sur commande et donc dans de parfaites conditions de sécurité sanitaire

Le Parlement a voté dimanche une loi d'urgence pour faire face à la crise. Elle comporte des dispositions afin d'éviter les **fermetures des entreprises** et la mise au **chômage des salariés**. La Ville prendra sa part dans ces mesures d'accompagnement.

Je vous tiendrai régulièrement informés des dispositifs d'aides et de solidarité, comme des nouvelles mesures que je serai amené à prendre dans l'intérêt de tous afin de préserver collectivement notre santé et retrouver au plus vite le cours normal de nos vies.

En vous souhaitant bon courage et en vous assurant de mon soutien, je vous prie de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that extends to the right.

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac